

La complémentarité de la "*poverty lending approach*" et de la "*financial system approach*" et lutte contre la pauvreté dans les P.E.D

*Koffi Sodokin*¹

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion. Laboratoire d'Economie et de Gestion. Université de Bourgogne, UMR 5118, 2 Blvd Gabriel BP 26611 21066 Dijon Cedex

Résumé

Nous montrons dans ce papier, par l'intermédiaire de la distinction de la microfinance pour motif de consommation et de la microfinance pour motif de production, que les objectifs de rentabilité et de viabilité de la microfirme bancaire peuvent toujours être atteints tout en privilégiant l'accès d'un plus grand nombre d'agents pauvres aux services financiers. Dès lors qu'il y a une logique de financement d'activités génératrices de revenu qui justifie le service monétaire et financier (épargnes et crédits), l'objectif de réduction de la pauvreté peut toujours être atteint.

Mots clés : Microfinance, *Financial system approach*, *Poverty lending approach*, Réduction de la pauvreté, Pays en voie de développement.

¹Email: ksodokin@u-bourgogne.fr

Introduction

Les microstructures financières populaires ont toujours existé dans le monde entier². Elles ont évolué à travers le temps et ont existé dans les différentes étapes de développement de tous les pays du monde, comme le relate Pigeau (2005). Dans les pays en développement (P.E.D) en général, ces microstructures de financement ont été qualifiées d'informelles pendant une bonne partie de la décennie 1970-1990³. Ces dernières années, la conception de ces méthodes de financement a énormément évolué vers le concept de la microfinance (Lelart, 2005, 2007 ; Sodokin, 2007). Les orientations de politiques économiques ne sont plus les mêmes dès lors qu'il s'agit d'une microfinance susceptible de financer les petites activités génératrices de revenus et non d'une "finance informelle" qui procure du financement à des activités *hors la loi* ou supposées *illégal*es.

En évoquant souvent les crédits octroyés par les institutions de microfinance aux agents économiques à bas revenus dans les pays en développement, les auteurs utilisent indifféremment le concept de microcrédit ou celui de microfinance (De Aghion et Morduch 2005). Les deux concepts ne signifient pas, selon De Aghion et Morduch, la même chose et n'ont pas souvent les mêmes orientations.

"Lorsque les mots microfinance et microcrédit sont souvent utilisés de manière interchangeable, ils ont des résonances différentes et sont vaguement attachés à des croyances contrastées sur l'état de la finance rurale et de la nature de la pauvreté...Le microcrédit est initialement inventé pour désigner les institutions comme la Grameen Bank qui sont focalisées sur l'offre de prêts aux plus pauvres...Le glissement [du concept] vers la microfinance vient de la reconnaissance que les ménages peuvent bénéficier de l'accès aux services financiers d'une manière générale (en mettant premièrement l'accent sur l'épargne) et non uniquement du crédit pour les microentreprises"⁴.

Les auteurs expliquent que lorsque le crédit offert par l'institution est destiné uniquement au financement des microentreprises, on parle de microcrédit. Lorsque ce service financier est orienté à la fois vers une offre de compte de dépôts (épargne) et de crédits, on parle de microfinance. Les deux concepts désignent deux choses différentes en conséquence.

Le service financier destiné uniquement à l'octroi de crédits pour le développement de la microentreprise est ce que Robinson (2001) appelle la "*Poverty lending approach*"⁵ ou le crédit est essentiellement octroyé dans un objectif de lutte contre la pauvreté. Cette approche est celle suivant laquelle fonctionnent les O.N.G, les organisations internationales qui subventionnent les programmes de microfinance dans les pays en développement. C'est également dans cette perspective que fonctionnent les institutions de microfinance comme la Grameen Bank initié au début des années 1970 par le nobel de la paix 2006 Mohamed Yunus au Bangladesh et les cellules de microfinance de la Bank Rakyat Indonesia (B.R.I) en Indonésie et la Bancosol en Bolivie⁶. D'une manière générale et comme l'écrit Robinson:

"Ces institutions aident leurs emprunteurs à développer leurs entreprises et à accroître leurs revenus, et elles [les institutions] ont de forts taux de remboursement"⁷.

²Afana parlait déjà des activités de crédits et de prêts en dehors du circuit officiel bancaire dans la région ouest africaine. Voir Afana, 1966, pp.128-129. Voir également Hart qui parle de "*revenu informel*", Hart, 1973, op. cit. Aussi Nisbet (1969), parle de "*marché de crédit informel*" pour lequel il envisageait déjà une liaison avec le "*marché de crédit institutionnel*" ou "*formel*".

³C'est dans cette perspective que les activités de crédits de la Grameen Bank Bangladesh créée en 1976, où les petits crédits sont accordés aux femmes pauvres pour développer des activités génératrices de revenus, sont qualifiées d'informelles. Voir Lelart M., 2002, op.cit., p.11.

⁴De Aghion , Morduch , 2005, p.14.

⁵De Aghion , Morduch , 2005, p.7.

⁶De Aghion , Morduch , 2005, p.22

⁷ Robinson ., 2001, p.23

Le service financier qui incorpore aussi bien les prêts que l'offre des services de dépôts est ce que l'auteur appelle la "*financial system approach*"⁸. L'idée principale ici est la conception d'une institution de microfinance qui fournit des services de crédit et qui gère les dépôts de ses clients de manière efficiente. Cette conception met surtout l'accent sur l'intermédiation efficiente de l'épargne interne collectée au sein même des populations concernées et destinée à l'octroi de crédits destinés soit au financement des dépenses de consommation des ménages, soit au financement des coûts de production des microentreprises.

La *financial system approach* et la *poverty lending approach* ont fait l'objet de débats sur les institutions de microfinance dans la littérature économique consacrée aux pays en développement au cours des années 1990⁹ et continuent d'alimenter la discussion au cours des années présentes. Ce débat a consisté à se demander si les services de microfinance, étant donné le degré d'implication de plusieurs acteurs comme les O.N.G, les banques, les organisations internationales, doivent être vues dans une approche de lutte contre la pauvreté ou de commercialisation¹⁰. Avant de revenir de manière détaillée sur l'objet de ce débat, il nous paraît essentiel d'expliquer brièvement le concept de la microfinance et son intérêt pour les économies des pays en développement. La définition de ce concept fait l'unanimité chez les auteurs et elle est bien connue. Quel est l'enjeu du concept de la microfinance ? Comment peut-on expliquer sur un point de vue complémentaire la logique de la finance accessible au plus grand nombre et celle de la rentabilité de la *microfirme* bancaire ? Pour répondre à ces questions, nous proposons de procéder par un développement en trois parties. Dans un premier point, nous expliquons le concept de la microfinance et l'intérêt des deux approches sus-indiquées pour l'analyse de la sphère monétaire et financière des pays en développement. Nous expliquons dans un second point le concept de la microfinance pour motif de consommation et son intérêt pour l'analyse des services financiers de la *microfirme* bancaire. Nous montrons finalement dans un dernier point que la conception de la microfinance pour motif de financement des coûts de production des microentreprises permet de converger vers une vision complémentaire de la *financial system approach* et de la *poverty lending approach*.

1. Les approches de la pratique de la microfinance dans les pays en développement

1.1. La définition de la microfinance

Le concept de la microfinance est un concept nouveau dans la littérature économique consacrée aux pays en développement. Son émergence est une illustration de la transformation des pratiques financières populaires qualifiées d'informelles. D'une manière générale, on peut définir la microfinance comme étant:

" La fourniture de prêts, d'épargnes, de transferts d'argents, d'assurances et d'autres services financiers aux populations à faibles revenus".¹¹

En suivant Lelart (2005), on peut définir la microfinance comme étant:

"...un petit crédit, d'un montant peu élevé, sensiblement inférieur au crédit qu'une entreprise ou un ménage peut solliciter d'une banque. Ce crédit est demandé par des personnes qui disposent d'un revenu relativement bas. Il est souvent demandé pour développer une activité génératrice de revenus, qu'il s'agisse d'une ancienne activité que l'on voudrait étendre ou d'une nouvelle que l'on voudrait créer"¹².

⁸ Robinson ., 2001, p.7, op. cit

⁹ On peut également se reporter à ce propos à De Aghion et Morduch, 2005, p. 263

¹⁰ Robinson M., 2001, pp: 7-8

¹¹ Lafourcade et alii., 2005, p.2

¹² Lelart M., 2005, op. cit, p.50

Et l'auteur d'ajouter que:

" Il s'agit d'un petit crédit d'un montant... à peu près 100.000 FCFA ou 150 euros ...sollicité par des personnes dont le revenu est relativement bas".¹³

C'est d'une manière similaire la définition que nous donnent Barboza et Barreto (2006) lorsqu'ils écrivent que:

" Le microcrédit...est une alternative financière, pour les gens de la plus faible tranche de distribution du revenu, qui permet de promouvoir le développement économique en rompant le cercle de la pauvreté à travers l'accès au crédit et en stimulant l'entrepreneuriat"¹⁴

Cependant, le microcrédit ne peut être défini uniquement suivant la nature et la taille des montants lors des transactions entre les institutions de microfinances et les agents économiques qui bénéficient de leurs services. La définition ne serait alors pas complète. C'est pour cette raison que l'on peut également définir le microcrédit par le critère de:

"...la proximité...[qui]...se manifeste en particulier par l'intervention du groupe qui rassemble des personnes qui se connaissent et qui se font confiance les unes des autres, puisqu'elles peuvent être obligées de rembourser ce qu'a obtenu un partenaire. Cette forme de crédit représente une réelle innovation".¹⁵

Finalement et pour résumer toutes les approches de définitions précédentes, on peut dire en suivant Sriram et Kumar (2005) que:

"La microfinance est l'offre d'une large gamme de services financiers comme les dépôts, les prêts, les services de paiement, les transferts de monnaie et d'assurance pour les ménages pauvres et leurs microentreprises...[et] organisée autour du concept de la mutualisation"¹⁶.

Et ces services de microfinance permettent surtout la mise en place de projets d'investissements générateurs de revenus. C'est bien ce que nous confirment Gutiérrez-Nieto et alii. [2005] lorsqu'ils écrivent que:

"Le microcrédit est l'offre de petits prêts pour des populations vraiment pauvres pour des projets d'auto-emploi qui génèrent du revenu"¹⁷.

Ainsi le service financier destiné uniquement à l'octroi de crédits pour le développement de la microentreprise s'inscrit, comme nous l'avons déjà indiqué, dans la logique de la *"Poverty lending approach"*. L'objet de l'activité de crédit dans cette perspective est la création de revenus nouveaux et par conséquent fait partie des stratégies de lutte contre la pauvreté. A l'inverse de l'approche précédente le service financier qui incorpore aussi bien les prêts que l'offre des services de dépôts est ce que l'auteur appelle le *"financial system approach"* où la microstructure financière est supposée jouer pleinement son rôle d'intermédiaire financier. Nous analysons le contenu de ces deux approches dans les points suivants.

¹³ Lelart M., 2002., p.12

¹⁴ Barboza., Barreto., 2006., p.16.

¹⁵ Lelart ., 2005, op. cit, p.51.

¹⁶ Sriram., Kumar., 2005, p.1.

¹⁷ Gutiérrez-Nieto et alii.,2005, p. 1

1.2. La *Poverty lending approach*

La *poverty lending approach*, comme nous l'avons précisé précédemment a pour vocation essentielle de fournir des prêts à des agents économiques qui se retrouvent à la marge du système bancaire officiel mais qui sont porteurs de petits projets générateurs de revenus. Six points principaux permettent de résumer cette approche. Ils sont résumés par Robinson (1995) comme ci-après :

- La première idée est de dire que les agents à bas revenus ont besoin de l'argent pour financer les coûts de production de leurs microentreprises.
- La deuxième idée est liée à la première. Il est argumenté ici que parce que ces agents ont des revenus bas, ils leur sont impossible de pouvoir épargner suffisamment et de financer l'achat des intrants à leur activité de production.
- La troisième idée émane du fait que même s'ils ont accès à un crédit, il leur est impossible de payer les intérêts.
- Compte tenu de ces trois points précédents, il est une nécessité de mettre en place des programmes de crédits subventionnés.
- La cinquième idée est relative au fait que les populations à bas revenus des pays en développement ont très peu d'éducation et n'ont pas confiance en l'institution bancaire officielle. Ils n'épargnent pas au sens moderne du terme et s'ils le font, l'épargne constituée l'est dans une forme non financière.
- Il découle de l'idée précédente que si ces populations doivent avoir à épargner en banque, il leur est nécessaire d'acquérir une discipline financière.

De nombreuses études se sont penchées sur la capacité réelle de ces institutions de financement à provoquer réellement une sortie de leurs clients du gap de la pauvreté (Hume et Mosley, 1996 ; Sebstad et Cohen, 2001 ; Mosley et Rock, 2004). L'objet de ce papier n'est pas de discuter de la capacité effective des microstructures financières à réduire la pauvreté. Précisons tout simplement qu'il existe un vaste programme d'action et de recherche (*Im-pact*)¹⁸ qui a pour objectif de permettre l'amélioration des services de microfinance et son impact sur la pauvreté. Le service de microfinance mettant l'accent sur son impact sur la pauvreté prend en compte les spécificités des économies des pays en développement. Il s'agit ici pour la microfinance bancaire de financer l'agent économique à faible revenu porteur d'un projet générateur de revenus.

Quel est l'objet de la *financial system approach* et en quoi est-elle si opposée à la *poverty lending approach* ou bien en quoi s'y rapproche-t-elle ?

1.3. La « *financial system approach* »

L'idée principale ici est la conception d'une institution de microfinance qui fournit des services de crédit et qui gère les dépôts de ses clients de manière efficiente. C'est suivant cette conception que fonctionnent les institutions comme le Badan Kredit Desas (B.K.Ds) en Indonésie et la majeure partie des institutions de microfinances en Afrique de l'Ouest. Cette conception met surtout l'accent sur l'intermédiation efficiente de l'épargne interne collectée au sein même des populations concernées et elle est défendue par les auteurs comme Christen (1997), Rosemberg (1994 et Vogel (1979). La microstructure financière est considérée comme une véritable « *microfirme* » bancaire qui poursuit des objectifs de rentabilités. Les idées principales qui sous-tendent cette approche sont comme suivantes¹⁹ :

¹⁸ *Im-pact* est une action conjointement menée par un groupe de chercheurs des universités de Sussex, Bath et Sheffield en Angleterre. *Im-pact* est initié et financé par la fondation Ford.

¹⁹ Voir Robinson (1995, op.cit.)

1.3.1. Les arguments contre la microfinance subventionnée

- Les programmes de crédits subventionnés de plusieurs institutions de microfinance dans les pays en développement n'ont pas été efficaces.
- Ces crédits sont offerts à des taux d'intérêt en dessous de ceux du marché et sont attractifs en conséquence. Cependant, ces prêts encouragent la corruption et sont souvent captés par une élite de la société et non pas la frange de la population à faible revenu à laquelle ils sont normalement destinés.
- Les crédits subventionnés découragent la mobilisation de l'épargne institutionnelle. La raison est que les taux d'intérêt rémunérateurs des dépôts sont inférieurs aux taux d'intérêt débiteurs.

1.3.2. Les arguments en faveur de la microfinance auto-suffisante

- Il existe une demande de plus en plus accrue du microcrédit à un taux d'intérêt commercial pour une partie des populations à bas revenus dans les pays en développement. Lorsque le microcrédit est réalisé par les institutions à des taux d'intérêt commercial, et lorsque l'épargne locale est disponible, les possibilités de prêts deviennent de plus en plus importantes. Il en va de même pour le taux de remboursement des prêts.
- Les populations des pays en développement n'ont pas besoin qu'on leur dise avant d'épargner. Ils épargnent déjà et la plupart sous de variables formes non financières comme l'or, les produits agricoles et des biens durables.
- Il existe une grande demande au niveau local des services d'épargne institutionnelles qui offrent une combinaison de sécurité, de la liquidité et de rentabilité.
- Etant donné les conditions macroéconomiques, politiques et démographiques, les institutions commerciales peuvent être développées afin de fournir des services d'intermédiation financière profitables, viables et sans subventions.
- En contraste, les institutions subventionnées par les organisations non gouvernementales et qui combinent des services financiers et sociaux et qui ne mobilisent pas d'épargne volontaire peuvent effectivement ne pas devenir auto-suffisantes.
- La demande de la microfinance institutionnelle ne peut être satisfaite que par les institutions financières viables.
- Lorsqu'une ou plusieurs institutions ont démontré dans certains pays que la microfinance peut être rentable, il paraît important que le secteur bancaire officiel commence par investir ce marché. C'est le cas notamment de plusieurs banques en Indonésie par exemple.

Les points précédents justifient la position de la *financial lending approach*. Peut-on concevoir, dès lors, étant donné le degré d'implication de plusieurs acteurs comme les O.N.G, les banques, les organisations internationales, une microfinance dans une logique de lutte contre la pauvreté ou celle de commercialisation ? C'est ici qu'émerge la principale question posée dans ce papier qui est celle qui consiste à se demander si le concept de la microfinance de lutte contre la pauvreté n'est pas compatible avec celui de la microfinance de commercialisation ? Pour répondre à cette question, nous faisons ci-après la distinction analytique entre la microfinance pour motif de financement des dépenses de consommation et de la microfinance pour motif de financement des coûts de production des entreprises.

2. La microfinance, essentiellement, pour motif de financement des dépenses de consommation des ménages

Les services de microfinance essentiellement destinés au financement des dépenses de consommation sont, d'une manière générale, fournis par le modèle des associations rotatives d'épargnes et de crédits (A.R.E.C). Les A.R.E.C pratiquent essentiellement de la microfinance destinée au financement des dépenses de consommation des ménages. C'est un ensemble de pratiques financières collectives qui se font au sein de groupes divers ayant des activités ou projets en commun. Ces activités peuvent être de nature économique, socio-éducative, ou peuvent avoir comme objectif, l'entraide et la prévoyance. Cette forme de microstructure financière est connue dans la littérature économique de langue française sous le nom de "tontines"²⁰. Ces genres de pratiques financières individuelles ont également marqué l'histoire de l'Empire Romain comme le relate Temin [2004]. C'est le cas des "Argentarii", des "Sulpicii" et des "Sociatates publicanorum" qui opèrent comme des banquiers en recevant des dépôts et en effectuant des prêts.

En pratique, une microfinance destinée au financement des dépenses de consommation des ménages ne permet pas la formation de revenus supplémentaires. Cette forme d'intermédiation assurée par les microstructures financières populaires se rapporte à l'acquisition des biens déjà disponibles. En procédant ainsi, les microstructures financières populaires déplacent d'un agent économique à revenus excédentaires vers un agent économique déficitaire, la forme monétaire du bien disponible. Autrement dit, l'intermédiation financière destinée au financement des dépenses de consommation, est une forme d'intermédiation, où les microstructures financières populaires aussi prennent possession de l'épargne des agents économiques excédentaires afin de la rediriger vers des agents économiques déficitaires. Ces derniers acquièrent ainsi un droit de créance sur le produit actuel en échange de la cession d'une partie de leurs revenus futurs. Ceci n'affecte donc pas le niveau du revenu actuel de l'ensemble de l'économie.

Dans la perspective des explications précédentes, il paraît légitime de penser que des opérations de crédits destinées à une tranche pauvre de la population des pays en développement peuvent ne pas être rentables et viables. L'explication qu'on peut donner ici est que, l'absence d'un revenu individuel à fréquence régulier des ménages peut constituer un handicap pour le remboursement d'un emprunt. L'opération de crédit de la microstructure financière populaire devient très risquée et ne peut donc être viable. Cependant, on peut retrouver néanmoins des activités de crédits de tontines ou de prêts personnels destinés au financement de la mise en place de la petite activité productrice. Ces formes de crédit sont de la nature de la microfinance pour motif de production.

3. La microfinance, essentiellement, pour motif de financement des coûts de production des microentreprises

Les microstructures financières sont omniprésentes dans le quotidien des populations des P.E.D. On peut les trouver dans les zones urbaines aussi bien que dans les zones rurales. Pendant de nombreuses années, il n'a pas été aisé d'évaluer leur importance dans les économies en développement du fait de la variété des pratiques. Mais depuis bien peu et avec de nombreuses études de terrain, on peut évaluer, aujourd'hui, la taille de la population concernée et le volume des transactions effectuées. Les microstructures financières les mieux répertoriées sont celles qui fonctionnent suivant la formule des mutuelles et des O.N.G, dont une étude détaillée a été réalisée sous la direction de Webster et Fiedler pour la Banque Mondiale et publiée en 1996 (Webster et Fiedler, 1996). Outre l'offre de services de microfinance par les O.N.G et les mutuelles, il existe actuellement un certain nombre de banques commerciales qui en font également la pratique.

²⁰ Voir Desroches (1990) pour une définition de ce concept dans sa forme originale. La définition de ce concept dans sa forme moderne se trouve chez les auteurs comme Bouman (1977, 1995), Bascom (1952), Lelart (1991, 2005), Payrault (1990), Adams et alii. (1995), Nair (2005), Aniket (2005), Mcknelly et Kevane (2002).

D'une manière générale, cette pratique d'intermédiation financière assurée par les mutuelles et les O.N.G aujourd'hui dans les pays en développement n'est pas une nouveauté en soi. Ce que nous pouvons toutefois dire est que ces pratiques ont toujours existé et ont caractérisé comme nous l'avons déjà expliqué dans les phases primaires de développement de tous les pays. C'est le cas des sociétés de prêts²¹ collectant des dépôts et octroyant des petits prêts²² aux pauvres "Irish" pour qu'ils puissent développer leurs petites activités économiques dans l'Irlande du milieu du 19^{ème} siècle (Hollis et Sweetman 1998a, 1998b, 2004). Leur mode de fonctionnement paraît être le même que celui des sociétés de dépôts et de crédits des économies contemporaines des pays en développement.

C'est en s'inscrivant dans la perspective précédente que se pose la question sur la fonction véritable des microstructures financières populaires dans les pays en développement au regard des relations qu'elles nouent avec les microentreprises. Elles jouent un rôle particulièrement important dans les pays considérés (Agenor et Montiel, 1999, p.76, Montiel, 2003, p. 24). Dans certains pays, le rôle des microstructures financières populaires serait aussi important, que celui des institutions bancaires officielles, qu'il peut affecter le processus de transmission des politiques macroéconomiques.

*« L'évidence existante suggère, néanmoins, que dans certains pays le secteur financier informel soit aussi grand que le secteur financier officiel... Ces marchés [financiers informels] peuvent, par conséquent, jouer un rôle important dans le processus de transmission des politiques macroéconomiques ».*²³

Les opérations de crédits des microstructures financières populaires dans les pays en développement sont destinées au financement de la consommation des ménages, comme on l'a vu dans le point précédent, mais elles sont également destinées au « financement » de la mise en œuvre de la production des microentreprises.

Supposons que pour organiser et mettre en œuvre une production, les entreprises engagent des dépenses financées par des crédits obtenus auprès des institutions bancaires. Les crédits destinés au financement des coûts de production des entreprises sont-ils de la même nature que ceux destinés au financement des dépenses de consommation des ménages ?

Dans l'exécution de l'opération de production, que ce soient des microentrepreneurs bénéficiant uniquement des services des microstructures financières populaires ou des entrepreneurs bénéficiant des services de crédits des banques officielles, la distinction ne changeant rien au raisonnement, elles doivent rétribuer les agents économiques qui participent à l'opération de production. L'opération de crédit, dans cette perspective suscite une création de nouveaux revenus. A l'inverse des opérations de financement des dépenses de consommation, le financement des dépenses de production n'a pas pour objet l'acquisition des biens produits, il a au contraire pour objet de rendre disponible de nouveaux produits et donc de revenus supplémentaires.

Dès lors que l'on envisage la possibilité de création de revenus nouveaux des ménages pauvres par l'intermédiaire des activités productrices, l'opération de crédit devient intéressante et moins risquée pour la microstructure financière. On peut toujours concilier, dans cette perspective, la logique de la pratique des petits prêts destinés à un grand nombre d'agents à faibles revenus et celle de la rentabilité de l'opération de crédits.

Conclusion

Le débat sur l'incompatibilité de la microfinance dans l'optique d'un accès à un grand nombre de pauvres et de la microfinance dans l'optique de rentabilité et de viabilité de la microfinance bancaire paraît stérile de notre point de vue. La raison est que l'objectif principal de la microfinance est l'accès au crédit pour le développement de la microentreprise par les agents économiques qui n'ont pas accès au système bancaire officiel. Que ce service soit fondé sur l'épargne externe (subvention des O.N.G et

²¹ "Loan fund societies".

²² "Irish loan funds".

²³ Agenor., Montiel., 1999, p. 76, op.cit.

autres organisations internationales) ou sur l'épargne interne collectée au sein de la population pauvre elle-même, il s'agit dans tous les cas de figures de l'intermédiation d'une épargne existante. Elle peut être destinée au financement des dépenses de consommation des ménages, soit au financement des coûts de production des microentreprises. Il est, cependant, vrai que la source externe doit être vue comme un complément de la source interne, cette dernière devant être encouragée. Cependant, quelle que soit la source des fonds qui sert de financement aux opérations des crédits, ils sont toujours et généralement remboursés dans un fort pourcentage. Dans cette perspective, les objectifs ultimes qui sont ceux du développement de la microentreprise et de la création de revenu pour les populations exclues du système bancaire officiel sont souvent atteints [Besley (1995), Besley et alii., (1993), Lelart (2005), Barboza et Bareto (2006)].

En pratique, sans l'épargne, on ne peut pas faire de crédits dans le contexte des institutions de microfinance. C'est du moins ce que Harper et Vogel (2005) nous expliquent en argumentant que l'épargne est la clé de l'avenir des microstructures financières populaires, non seulement comme un moyen d'offre de services financiers aux plus démunis, mais également comme la source des fonds qui alimentent leur fonctionnement. L'épargne dans sa nature est de la finance et, dès lors, étant l'aliment du crédit, ce dernier lui-même ne peut que relever de la finance. Un service de crédits aux microentreprises, qui est en soit de la "*finance*" (crédit) ou "*microfinance*" (microcrédit) implique une production de revenus et, par conséquent, une accumulation de l'épargne (finance) ou de la "*microépargne*" (*microfinance*).

D'une manière générale, la microfinance est utilisée surtout par les microentrepreneurs qui créent et qui gèrent des activités économiques dans le secteur économique populaire des pays en développement. Ces activités économiques concernent les petites et moyennes entreprises, les entreprises artisanales aussi bien que les activités agricoles et les petits commerces. Nous avons appelé le financement de ces activités par les microstructures financières populaires, la microfinance pour motif de production. Les agents économiques consommateurs des économies en développement utilisent également du microcrédit. C'est ce que nous avons appelé le microcrédit pour motif de consommation. Il est généralement affecté au financement de l'achat des biens immobiliers (les maisons), de biens durables (les automobiles...). Une grande partie du microcrédit est également consacrée au financement des dépenses liées à l'éducation des enfants, aux mariages et aux célébrations de funérailles. Nous les incluons dans le microcrédit ou la microfinance pour motif de consommation. Cette distinction permet de saisir l'intérêt pour l'institution de microfinance de développer des services financiers avec une logique de l'auto-suffisance tout en prenant en compte les spécificités des économies en développement.

Enfin, la "*poverty lending approach*" semble, de notre point de vue, fondée sur une approche de l'intermédiation financière prenant en compte les spécificités des économies des pays en développement et la "*financial system approach*" semble fondée ses arguments sur la viabilité de l'institution financière fonctionnant dans une logique de marché. La seconde approche nous semble s'intégrer dans la première et signifie que les institutions de microfinance peuvent toujours fonctionner suivant une logique de marché tout en gardant les spécificités des aspects de la monnaie et de la finance propres aux économies des pays en développement (confiance, proximité, etcetera). Dans cette perspective, la "*poverty lending approach*" et la "*financial system approach*" sont complémentaires. C'est également, nous semble-t-il, cette perspective d'une conception complémentaire des deux approches qui doivent constituer un fondement pour les orientations de politique de réformes des institutions de microfinance et de l'ensemble de la sphère bancaire dans les pays en développement.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams D.W., Baydas M., Bahloul Z., (1995), " Informal Finance in Egypt: Banks within Banks", *World Development*, vol.23, n°4, pp: 651-661
- Afana O.,(1966), *L'économie de l'Ouest Africain*, ed. François Maspero, Paris, pp.128-129.
- Agenor P.R., Montiel P., (1999), *Development Macroeconomics*, Second Edition, Princeton University Press.

- Aniket K., (2005), "Self-help Groups: Use of Modified Roscas in Microfinance", www.aniket.co.uk,
- Barboza G.A. and Barreto H., (2006), "Learning by Association: Micro Credit in Chiapas, Mexico", *Contemporary Economic Policy*, vol.24, n°2, April.
- Bascom W.R., (1952), "The Esusu: A Credit Institution of the Yoruba", *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol.82, n°1, pp: 63-70
- Besley T., (1995), "Nonmarket Institutions for Credit and Risk Sharing in Low-Income Countries", *The Journal of Economic Perspectives*, Vol.9, n°3. Summer, pp: 115-127.
- Besley T., Stephen Coate., and Loury, G., (1993) "The Economics of Rotating Savings and Credit Associations", *American Economic Review*, 83, pp: 792-810.
- Bouman F.J.A., (1977), "Indigeneous Saving and Credit Association in the Thirld World: A message" *Savings and Developments*, vol.4, n°1, pp: 181-220.
- Bouman F.J.A., (1995), "Rotating and Accumulating Savings and Credits Associations: A Development Perspectives", *World Development*, vol.23, n°3, pp: 371-384
- Christen R.P., (1997), "Banking Services for the Poor: Managing for Financial Success", Somerville, Mass., ACCION International.
- Cohen M., Sebstad, J. (2000), "Microfinance, Risk Management, and Poverty", AIMS Paper. Washington, DC: Management Systems International.
- De Aghion B.A., Morduch J., (2005), *The Economics of Microfinance*, The MIT Press.
- Desroches H., (1990), "Nous avons dit Tontines: Des Tontines Nord aux Tontines Sud, Allers et Retours" in Lelart M., *La Tontine : Pratique Informelle d'Epargne et de Crédit dans les Pays en Développement*, John Libbey Eurotext, Aupelf, pp:1-24.
- Gutiérrez-Nieto B., Serrano-Cinca C., Molinero C.M., (2005), "Microfinance Institutions and Efficiency", *Omega International Journal of Management Science*, article en impression
- Harper M., Vogel R., (2005), "The Role of Saving as a Form of MFI Funding: Debate" *The Microbanking Bulletin*, August, Issue n°11, pp: 5-8
- Hart K., (1973), "Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana", *The Journal of Modern African Studies*, Vol.11, n°1, 1973, pp: 61-89.
- Hollis A., Sweetman A., (2004), "Microfinance and Famine: The Irish Loan funds During the Great famine", *World Development*, vol.32, n°9, pp: 1509-1523.
- Hollis A., Sweetman A., (1998b), " Microcredit: What Can We Learn from the Past?", *World Development*, vol.26, n°10, pp:1875-1891.
- Hollis A., Sweetman A., (1998a), "Microcredit in Prefamine Ireland", *Exploration in Economic History*, 45, pp: 347-380.
- Hume D., Mosley P. , (1996), *Finance Against Poverty, Lenders*, Rutledge.
- Lafourcade A.L., Isern, J., Mwangi, P., Brown M., (2005), "Etude sur la Portée et les Performances des Institutions de Microfinance en Afrique", Avril, www.mixmarket.org.

Lelart M., (2007), "Les Mutations dans la Microfinance : l'Expérience du Bénin", Laboratoire d'Economie d'Orléans, Document de Recherches, n°2007-15.

Lelart M., (2005), "De la Finance Informelle à la Microfinance" *Editions des Archives Contemporaines*, AUF.

Lelart M., (2002), "L'évolution de la Microfinance et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers », *Mondes en Développement*, tome 30, n°119, pp: 9-20

Mknelly B., Kevane M., (2002), "Improving Design and Performance of Group Lending: Suggestions from Burkina Faso", *World Development*, vol.30, n°11, pp: 2017-2032.

Montiel P.J., (2003), "Development of Financial Markets and Macroeconomic Policy", *Journal of African Economies, AERC supplement 2, Vol.12*, pp: ii12-ii52.

Mosley P., Rock J., (2004), "Microfinance, Labours Markets and Poverty in Africa: A Study of Six Institutions", *Journal of International Development* 14 (3), pp: 467-500.

Nair A., (2005), " Sustainability of Microfinance Self Help Groups in India: Would Federating Help?", *World bank Policy Research Working Paper*, 3516, February.

Nisbet C., (1969), "The Relationship Between Institutional and Informal Credit Market in Rural Chile", *Land Economics*, vol.45, n°2 May, pp: 162-173.

Pairault T., (1990), "Formes traditionnelles de Tontines Chinoises", in Lelart M., *La Tontine : Pratique Informelle d'Epargne et de Crédit dans les Pays en Développement* , John Libbey Eurotext, Aupelf.

Pigeau F., (2005), "La microfinance à travers les siècles et les continents", *Conférence Internationale de Paris*, 20 juin.

Robinson M., (2001), *The Microfinance Revolution: Sustainable Finance for the Poor*, Communications Development Incorporated, The World Bank, Washington D.C.

Robinson M., (1995), "Introducing Savings in Microcredit Institutions : When and How?" *Microfinance Network, Cavite. Philippines, and Havard Institute for International Development*

Rosemberg R., (1994), "Beyond Self-Sufficiency: Licenced Leverage and Microfinance Strategy", *US Agency for International Development, Washington, D.C.*

Sodokin K., (2007), *Banques et Microbanques dans les Pays en Voie de Développement : Analyse de leur Complémentarité et Perspectives de Réformes*, Thèse de Doctorat, Dijon.

Sriram M.S., Kumar R., (2005), "Conditions in Which Microfinance has Emerged in Certain Regions and Consequent Policy Implications" *Indian Institute of management Working paper, May*, www.iimahd.ernet.in/~mssriram/regionalspread-shgs.pdf.

Vogel R. C., (1979), "Subsidized Interest Rates and the Structure of Agricultural Credit in Developing Countries", in Bangladesh Bank, *Problems and Issues of Agricultural Credit and Rural Finance*, Dhaka.